



Mardi 6 juin 2023



Voie douce "Au Fil du Giffre" Poursuivre l'aménagement de l'itinéraire et faire participer les habitants aux réunions de travail

La voie douce "Au Fil du Giffre" est un équipement structurant pour le territoire, très apprécié des habitants et des vacanciers. Cet itinéraire permet actuellement de relier Taninges à Sixt-Fer-à-Cheval, avec un revêtement de type chemin.

"Compte-tenu du nécessaire développement de la mobilité douce, de l'importance de diversifier l'activité touristique locale, et sans oublier le caractère symbolique d'un cheminement qui reliera à terme tous les villages de la vallée, **les élus de la Communauté de Communes souhaitent poursuivre l'aménagement de cet itinéraire**", explique Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de Communes délégué à la mobilité.

Parmi les chantiers prioritaires, "sur lesquels nous souhaitons avancer en lien avec les commissions tourisme, environnement et mobilité de la Communauté de Communes, nos partenaires institutionnels et touristiques... **il y a bien entendu l'aménagement de la liaison entre Taninges et Mieussy, qui permettra notamment une connexion avec la véloroute Léman Mont-Blanc à Marignier.** Nous souhaitons également améliorer la portion entre le Fer-à-Cheval et les Gorges des Tines à Sixt-Fer-à-Cheval, sécuriser certains franchissements comme le pont des Thézières à Taninges, et améliorer la signalétique globale du parcours".

Pour cela, un Comité de Pilotage (CoPil) aura lieu le jeudi 29 juin au siège de la Communauté de Communes.



La Communauté de Communes recrute 5 habitants pour participer aux réunions de travail

Afin d'impliquer les habitants dans les décisions qui seront prises autour de l'aménagement de la voie "Au Fil du Giffre", la Communauté de Communes recrute 5 habitants pour représenter la population lors des réunions de travail liées au projet.

Deux conditions sont nécessaires :

- **Représenter impérativement une entité de la population.** Une personne seule qui se représente elle-même ne sera pas retenue.
- **Être disponible 3 à 4 fois par an, en semaine entre 9h et 17h,** notamment le jeudi 29 juin de 14h à 16h pour le premier CoPil.

Modalité de candidature :

- **par courriel à accueil@montagnesdugiffre.fr,** en précisant vos coordonnées ainsi que le groupe de personnes que vous représentez.

